



Les Pensions : Notre Problème à Tous

2011/33
09 | 05 | 2011



Jean Hindriks
Senior Fellow
Itinera Institute

Notre Pension en héritage

Face au vieillissement de notre société, certains n'hésitent plus à annoncer la mort de notre système de pension public (par répartition). En effet dans ce régime pas d'enfants, pas de pension. On nous annonce ainsi comme inéluctable la convergence de tous vers un nouveau modèle de pension, moins solidaire, moins généreux et qui donne une part croissante aux pensions privées financées par capitalisation. C'est un avenir sombre qu'on nous propose en matière de pensions: la montée des inégalités entre générations et entre pensionnés, les difficultés à travailler réellement assez longtemps pour bénéficier d'une pension à taux plein, la perspective d'une pension qui varie avec les fluctuations des marchés financiers.

Le discours alarmiste sur nos pensions fait le bonheur des assureurs mais pas celui des gens. Car chacun (s'il le peut) tentera de s'assurer individuellement, pour pallier la baisse anticipée de sa re-

traite. Les assureurs jubilent. Mais c'est en fait, par ricochet, légitimer un autre modèle de civilisation : le repli sur soi, et sa propre personne comme unique horizon, un monde où chacun sera, toujours plus, séparé de tous les autres, un triste monde social formé de « reclus » à ne vivre que pour soi.

Mon livre « Notre Pension en Héritage » (écrit avec Ivan van de Cloot, économiste en chef chez Itinera) est à contre-courant. Il propose en effet un avenir possible à notre système de pension public. Mais pour cela il faut l'adapter progressivement et proportionnellement aux conditions modernes pour le rendre viable. C'est possible et nous montrons comment y arriver. Ne pas le faire, détourner le regard, ce serait oublier tous ceux qui, hier, ont construit la solidarité qu'ils ont laissée en héritage.

La réforme des pensions pose en définitive une question simple : tous ensemble ou chacun pour soi, et chacun seul ? Car l'actuel système par répartition, organise en

“
Il faut stopper cette euthanasie fiscale des travailleurs
âgés

”

effet, par la solidarité intergénérationnelle, un « tous ensemble ». Les actifs du présent financent les pensions des actifs d'hier. Nous sommes tous ensemble économiquement unis. Nos destins sont liés.

Nos vies sont solidaires. Tous, nous dépendons les uns des autres, avec ce partage. Et jamais il n'a été aussi utile. Maintenant que les carrières discontinues laissent augurer des pensions faibles. L'actuel système des pensions, on le voit, va au-delà de lui-même. Il cimenter une civilisation.

Les « fausses » solidarités:

Comme pour la crise de la dette, la crise des pensions trouve son origine dans notre irrésistible envie de consommer plus et plus longtemps, en travaillant moins et moins longtemps. Nous sommes donc victimes de notre cupidité. La résolution du problème passera inévitablement par un effort équitablement réparti. Il faut avoir le courage de le dire, pour que les gens l'acceptent. La solidarité qui est au cœur de notre système de pension est aujourd'hui dévoyée par une « fausse » solidarité qui se fait sans les jeunes et contre les jeunes, à qui l'on transfère une charge de pension énorme. Une autre « fausse » solidarité concerne les durées de carrières. Il y a une redistribution massive qui

se fait en faveur des carrières « courtes » sur le dos des carrières « longues ». Ce n'est pas acceptable non plus.

L'inaction c'est le déclin

Nous avons estimé que si nous ne faisons rien, les pensions déjà trop basses vont continuer à baisser pour passer d'un taux de remplacement brut moyen de 40 % à 25% entre 2010 et 2050. Les gains de productivité n'y changeront rien, dès lors que nous indexons les pensions sur l'évolution du niveau de vie. Plus globalement, le nombre de pensionnés (effectifs ou assimilés) par travailleur va augmenter de moitié, pour passer de 60% en 2010 à 90% en 2050. Plus spécifiquement, on s'attend à un demi-million de pensionnés supplémentaires en 2020, un second demi-million viendra s'ajouter en 2030, et un troisième demi-million en 2050. Au total, cela fait plus d'un million et demi de pensionnés supplémentaires à charge d'un nombre constant de travailleurs autour de 4 millions et demi.

Consensus sur des demi-solutions

-Augmenter l'emploi des seniors est insuffisant. En fait, le plein emploi de tous les travailleurs entre 55-65 ans ne suffirait même pas à stabiliser le nombre de pensionnés par travailleur à son niveau actuel.

- Augmenter l'âge effectif de pension pour atteindre l'âge légal est aussi insuffisant. Cela ne pourra pas non plus stabiliser le nombre de pensionnés par travailleur à son niveau actuel.

Que fait on ?

La pension à mi-temps à partir de 60 ans mais on travaille plus longtemps :

Nous avons calculé que pour rétablir l'équilibre des pensions, il faut à la fois augmenter l'emploi et la durée de carrière. Cela implique de créer des emplois. Une politique possible consisterait à reporter l'âge de pension d'un an par décennie pour passer progressivement à 70 ans à l'horizon 2050. Le travail après 60 ans serait à mi-temps et cumulable avec une pension à mi-temps. Cette formule de 50/70 permettrait de stabiliser le nombre de pensionnés par travailleur, et ainsi de stopper l'érosion des pensions.

Ce retour à l'équilibre exige la création de plus de 33.000 emplois par an, pendant les 40 prochaines années - soit plus de 100 emplois par jour. C'est un rythme de création d'emplois déjà atteint dans le passé. Pour cela, il faut trouver d'autres financements à la sécurité sociale pour alléger la taxation du travail.

Comment fait-on en pratique ?

En vrac, une liste de propositions

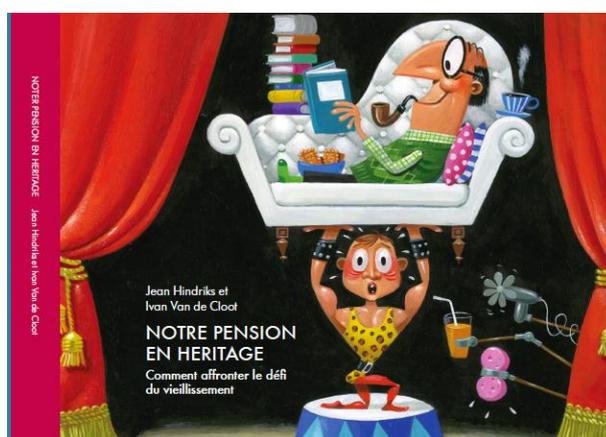
concrètes qui sont développées dans notre livre. Supprimer l'âge de la pension et favoriser la sortie progressive du marché du travail. Autoriser le cumul pension et travail à partir de 60 ans. Taxer les « grosses » pensions au même taux que le travail, et utiliser ce revenu fiscal supplémentaire pour relever les petites pensions au-dessus du seuil de pauvreté. Taxer les gains du renouvellement démographique dans les entreprises, services publics et administrations publiques (gain salarial moyen de 50 % en remplaçant un travailleur fin de carrière par un travailleur en début de carrière).

Ouverture d'un nouveau régime public de comptes notionnels pour les jeunes et les contractuels de la fonction publique. Valorisation des biens immobiliers des pensionnés par un système d'hypothèque inverse. Suppression des avantages fiscaux (plus d'1 milliards d'euros par an) de l'épargne pension privée pour généraliser les pensions complémentaires à l'ensemble des travailleurs et fonctionnaires. Décourager la sortie en capital pour favoriser la sortie en rente. Limiter le recours aux périodes assimilées (qui représentent + 30% des droits de pension) par des quotas pour une répartition plus équitable. Réduire la progressivité des salaires avec l'âge (exception belge) et développer une véritable politique d'inclusion des seniors sur le marché du travail

(nous investissons trois fois moins que les pays nordiques dans la formation des seniors).

Jean Hindriks
Senior Fellow

paru dans La Libre Belgique du 10 mai 2011



Pour une croissance économique
et une protection sociale durables